

L'édito du Maire**FLEUREY LES
FAVERNEY****Permanences****Mairie****Lundi**
13h30-18h**Mercredi**
13h30-18h**03.84.91.31.59**fleurey-les-faverney@wanadoo.frfleurey.fr**Permanence du****Maire****Lundi**
14h à 19h
sur rdv**Vendredi**
17h à 19h
sur RV uniquement**ETAT CIVIL****Décès**

Simon ANDRÉ

le 17/09/2020

Nous voyons revenir une période de restrictions.

Chacun voit bien que notre monde atteint un niveau de saturation et qu'il va falloir s'organiser autrement pour surmonter les défis qui nous attendent. Nous réalisons que l'être humain n'est pas au-dessus de tout et que la vie n'est pas si simple...

Dans cette période grave et confuse de maladies, de tempêtes, de terrorisme, de tensions internationales, nous ne savons plus de quoi parler et de quoi ne pas parler.

Nous savons bien pourtant qu'il y a un dénominateur commun.

Emportés dans une spirale de réchauffement de la planète qui génère des maladies, des mouvements de population, des tempêtes et des sécheresses, des incendies gigantesques, des disparitions d'espèces, nous avons de quoi être inquiets. Combien de temps allons-nous tenir comme ça ? Cette situation engendre la pauvreté et le désespoir de certaines populations qui sont ensuite manipulées par des dangereux mégalomanes qui se servent de la religion pour les asservir.

Nous vivons à une époque charnière et c'est à nous qu'il revient de prendre des décisions pour ceux qui vivront dans 20, 30, 50 ou 100 ans. Nous devons à la fois résister, convaincre, montrer l'exemple, nous accrocher à notre modèle et nous montrer actifs et inventifs.

Une idée miraculeuse ne viendra pas d'en haut, des solutions multiples se trouvent dans les choix de vie quotidienne que nous ferons.

Limiter nos déplacements, produire des denrées alimentaires au plus près de nous, produire de l'énergie à proximité, isoler nos bâtiments et nos maisons, s'entraider, gérer nos déchets seront des principes de base.

La solidarité, l'entraide, l'échange, le prêt, le partage seront des mots-clés modernes si nous voulons réussir. Il va falloir passer par-dessus nos vieilles querelles de voisinage, oublier les vieilles discordes et cesser la critique systématique si nous voulons être fiers de nos outils communs et trouver goût à vivre ensemble. Nul ne sera jamais parfait, ce n'est pas dans la nature de l'homme, nous le savons bien. En additionnant nos énergies, nous aurons les réponses à tous ces primates sanguinaires qui se servent d'une religion pour nous diviser et nous atteindre, et nous fragiliserons ces dictateurs en éveillant leur peuple à notre modèle de liberté.

Modestement, notre commune s'organise pour s'inscrire dans le sens de l'histoire. Elle a su garder les élèves au plus près d'elle et ainsi limiter leurs déplacements, elle a su garder son service de secours. Elle a osé encourager un commerce de proximité. Elle a installé des véhicules électriques à partager, elle travaille à installer plus de trois hectares de panneaux solaires sur le site de l'ancienne carrière. Elle va mettre en place un verger de sauvegarde et replanter bientôt plus de 50 arbres fruitiers, elle a fait le choix de matériaux naturels pour refaire les allées du cimetière et en limiter l'entretien, elle refait l'isolation de ses bâtiments, elle s'organise pour rejeter des eaux propres dans la rivière et pour fournir de l'eau en quantité à tout le monde, elle gère sa forêt durablement et elle met en place un plan d'urbanisme respectueux de l'environnement.

Toutes ces actions ont une cohérence globale. On peut aller plus loin encore...et les idées ne manquent pas...

A suivre,

Prenez-soin de vous.

Le Maire

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Pendant la période de confinement, la mairie sera ouverte uniquement le lundi après-midi, sur rendez-vous. La secrétaire sera en télétravail le reste du temps. La situation est évolutive.

Salles des fêtes : nettoyage en profondeur

La salle des fêtes a fait l'objet d'un nettoyage en profondeur par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée. Un grand nettoyage d'automne très utile.

Assainissements

Les travaux d'assainissement sont presque terminés. Nous avons prévu d'organiser des réunions, il faudra attendre un peu. Nous rédigerons une note explicative pour les raccordements à venir.



Eau potable



La recherche en eau effectuée sur le bassin de la Lanterne s'est révélée fructueuse. Une très bonne nouvelle pour la commune. Cela nous permet d'envisager une quantité d'eau largement suffisante pour tous nos besoins ainsi qu'une probable meilleure qualité. Prochaine étape, deux forages d'essai qui seront réalisés avant la fin de l'année par une entreprise spécialisée retenue dans le cadre d'un marché public.

Consommation d'eau

MERCI !

Nous avons distribué en boîtes aux lettres un petit mot demandant aux habitants de bien vouloir limiter leur consommation d'eau au moins pendant 24 heures après les épisodes de pluie. Ça a marché !

Merci beaucoup.

Certains jours, conformément à notre demande, votre consommation s'est réduite globalement de plus de 15%. Nous avons vu notre consommation passer de 85m³/jour à 71m³/jour.

Cela nous a permis d'une part d'éviter la livraison de citernes, et d'autre part de montrer que nous avons une intelligence collective.

Repas des anciens

Malheureusement et comme on pouvait s'y attendre, le repas des anciens n'aura pas lieu cette année.

L'équipe municipale a toutefois fait le choix de la confection d'un colis qui sera livré en décembre aux plus de 75 ans.

Vanessa FARBER et Céline Mathieu en seront les principales organisatrices.



Merci pour leur dévouement.

Chemin de la prairie



La commune refait le « chemin de la prairie » sur plus d'un kilomètre. Ce chemin en avait vraiment besoin. Il faudra éviter, les premières semaines, de rouler avec des engins lourds ou de dégrader la chaussée par des dérapages ou des freinages violents
Une seconde couche sera appliquée à la fin du printemps 2021 pour obtenir un revêtement final plus résistant.

Périscolaire et salle des fêtes

71 enfants sont scolarisés dans nos écoles. Plus de 40 fréquentent le service de restauration scolaire.

Les enfants sont souvent plus de 35 au repas du midi. Dans ces conditions, la petite salle de la mairie n'est plus adaptée.

Il est loin le temps où certains contestaient la légitimité et l'utilité d'un service périscolaire !

Le service d'accueil du matin et la garderie du soir ont également leur succès.

Nous entendons que certains parents souhaiteraient que le service d'accueil du matin ouvre plus tôt. Pour pouvoir solliciter cette dérogation à l'échelle de la communauté de communes, nous avons besoin d'informations.

La commune se propose de centraliser les demandes. Merci aux parents d'élèves intéressés de nous faire connaître par mail la nature de leurs besoins : quels jours ? Quel enfant ? Quelle heure ? Quelle fréquence ? C'est donc la salle des fêtes, très bien équipée, qui accueille les enfants chaque midi.

La location de la salle des fêtes, hors période de confinement, restera possible pendant les vacances scolaires.



Véhicules électriques

Nous avons fait un point budgétaire avec la communauté de communes. Le coût d'entretien, de réservation et de suivi des 6 véhicules électriques est compensé totalement par les recettes issues des locations. Ces véhicules n'occasionnent donc aucune dépense pour la communauté. Plus il y aura d'utilisateurs, plus ils rapporteront et permettront le renouvellement et le développement. Pour s'inscrire « www.clem.mobi »

Alors, essayez-les !

Panneau pocket

La commune, partenaire de l'association des maires de France et de l'association des maires ruraux met en place l'application « panneau pocket »

C'est une application qui permet de communiquer facilement, par sms, avec tous les habitants qui ont téléchargé l'application. C'est très pratique et très simple, et complètement sûr. N'hésitez pas à télécharger gratuitement cette application, vous recevrez de temps en temps les messages essentiels de la vie communale...plus nous serons nombreux, plus ce sera efficace.

A ce jour, chaque publication fait l'objet d'environ 100 vues.

Pour la télécharger : « panneau pocket » sur moteur de recherche.



Bibliothèque...

La commune a enfin réussi à mettre en place son « coin lecture ». Il est situé au-dessus de l'entrée de la salle des fêtes. Tous les livres sont issus de dons, ils ont été triés et préparés par des bénévoles : Marie-Claire Camus, Françoise Marquis, Marie Thérèse Marquis et Dominique Jacques.

Merci beaucoup à elles pour leur patience et pour leur implication.

Des permanences sont assurées les mardis de 16h à 18h et les vendredis de 17h à 19h.

Mesures barrières en place.

Les livres sont prêtés, tout est gratuit, les enfants sont les bienvenus.



Assainissement du lotissement

Le lotissement est doté d'un système collectif d'assainissement. Il n'est donc pas raccordé au réseau intercommunal Fleurey/Amoncourt.

C'est un système de filtre à sable qui s'était progressivement colmaté à cause de l'étalement des chantiers et des intempéries à l'origine de sa mise en place (coulée de boue probable).

Il était nécessaire de démonter complètement le système et de changer tous les matériaux.

Pour ce faire, nous avons demandé un devis à l'entreprise STPI qui, en serrant les prix grâce à leur présence sur la commune pour le chantier des assainissements, nous avait proposé de réaliser la prestation pour 55.000€.

La Commune, guidée par les conseils du bureau d'études STPI, a fait le choix de réaliser elle-même le travail. Notre agent municipal et notre mini-pelle ont été mobilisés plusieurs semaines sur ce chantier, aidés par les moyens techniques du GAEC du terroir, et par l'implication des adjoints. Les matériaux neufs (sable, gravier) ont été fournis par GDFC, qui exploite nos gravières.

Ce filtre à sable est désormais à nouveau en fonctionnement et il a été amélioré.

Le prix de revient de l'ensemble du chantier est estimé à 6000 €. Belle économie !

Merci à tous les acteurs et en particulier à notre employé municipal.



Affouage

200 stères à distribuer pour 56 affouagistes, 12 € la part.

Ceux qui sont intéressés peuvent s'adresser à Jean Paul Porcherot jusqu'au 20 novembre. 07.71.17.36.68

Selon les consignes de la Préfecture de Haute-Saône, il est possible de faire son affouage pendant la période de confinement (cocher la case : achat de 1ere nécessité)

Association Les p'tites canailles

Les livraisons des produits alimentaires et de sapins des « petites canailles » sont maintenues

- Le 13 novembre pour les colis « boucherie » de 18h à 19h à la salle de Fleurey lès Favorney
- Le 05 décembre pour les sapins de Noël de 10h à 12h à la salle de Fleurey lès Favorney
- Le 18 décembre pour le chocolat de 18h à 19h à la salle de Fleurey lès Favorney

Confinement, Autorisations dérogatoires de déplacement...

Les sorties autorisées :

- Pour faire vos courses alimentaires ;
- Revenir ou vous rendre à votre travail, si le télétravail est impossible ;
- Pour les rendez-vous médicaux (pharmacie, examens, hôpital etc.) ;
- Pour porter assistance ;
- Pour une convocation judiciaire ;
- Pour une participation à une mission d'intérêt général sur demande ;
- 1 heure maximum sera autorisée pour :
 - Sortir les animaux ;
 - Faire du sport (seules les pratiques individuelles et de plein air étant autorisés, les salles de gym et sports collectifs sont interdits.) ;
 - Pour prendre l'air dans un rayon d'1Km autour de chez soi (Parcs et jardins resteront ouverts).

Autorisations supplémentaires par rapport au printemps :

- Pour accompagner son enfant à l'école ou aller le chercher ;
- Se rendre dans un service public (pôle emploi, assurance maladie, maisons départementales) ;
- Vous pourrez aller vous former si ce n'est pas possible à distance et vous présenter à un examen type permis de conduire.

Ce qu'il est interdit de faire

- De recevoir amis et famille même le week-end le soir ;
- De se déplacer au-delà d'un km de son domicile ;
- Pas possible de voyager, ni au niveau national, ni d'une résidence principale à une résidence secondaire ;

Attestation de déplacement : ce qui change

- Pour tout déplacement, il faudra obligatoirement télécharger l'attestation de déplacement disponible sur le site du gouvernement et sur l'appli TousAntiCovid ;
- Mise en place de deux types d'attestations permanentes : **une par l'employeur** pour les déplacements à son lieu de travail et en revenir, et une autre **par l'établissement scolaire** de votre enfant pour l'emmener où le ramener ;
- Les fonctionnaires pourront montrer leur carte professionnelle ;



Une amende forfaitaire de 135 euros en cas de non-respect des règles du confinement et si vous ne pouvez pas donner de justificatif sera appliquée, si vous êtes contrôlé en dehors du domicile.

Les lieux qui vont rester ouverts et ceux qui vont fermer :

Ceux qui vont fermer :

- Les espaces recevant du public (ex : bars, restaurants, commerces autres que de première nécessité, foires, salons, parc d'attractions, salles de spectacles, musées, cinémas, etc.)

Voir la liste complète sur le site du gouvernement et du ministère de l'Intérieur

Ceux qui restent ouverts :

- Les commerces alimentaires essentiels ;
- Les laveries, les blanchisseries ;
- Les stations essence ;
- Les guichets de poste et de banques ;
- Les magasins d'équipement informatique ou de télécommunication ;
- Les entreprises de location de voiture ;
- Les commerces de gros type magasins de jardinerie pour que les professionnels puissent continuer à s'approvisionner ;
- Les hôtels qui peuvent garder une petite activité pour les déplacements professionnels indispensables (mais leur restaurant seront fermés, seul le room service pourra fonctionner) ;
- Tous les services de transports seront ouverts avec niveau de service maintenu ;
- L'ensemble des établissements autorisés à ouvrir devront appliquer un protocole sanitaire avec système de jauge ;
- Les restaurants sont autorisés à faire des activités de retrait et de commande à emporter ;
- Les lieux de cultes resteront ouverts ;
- Les cérémonies religieuses sont interdites, sauf les enterrements dans la limite de 30 personnes et les mariages dans la limite de 6 personnes ;
- Tournage et captation des œuvres, chantiers et restauration du patrimoine sont possibles sans public.

Voyage : national et à l'international

- Les frontières à l'espace européen restent ouvertes, mais à l'extérieur elles restent fermées sauf pour ceux qui reviennent sous couvert de présenter un test de moins de 72 heures ou alors un test sera imposé à l'arrivée.

Depuis vendredi 30 octobre 2020 à 8h00 et jusqu'au 1^{er} décembre 2020 à 24h00, le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de onze ans et plus sur la voie publique et dans les marchés sur l'ensemble du territoire du département de la Haute-Saône.

Il est recommandé pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.



Aménagement Fontenotte

Dans la foulée du chantier des assainissements, nous allons progressivement revoir les aménagements sur la plus grande partie du linéaire de la rue de la Fontenotte. Nous commencerons par le bas, à la jonction avec la départementale. Un « terre-plein » sera mis en place pour que l'entrée ou la sortie de la rue se fasse de manière lente et prudente. Le bloc « boîtes aux lettres sera ainsi sécurisé. Nous essaierons d'y ajouter, dans un second temps, un abri-bus.

Dans le courant de l'année 2021, nous associerons les riverains à la présentation et à la construction du projet sur tout le linéaire.

L'idée générale étant de rendre cette rue circulaire à pied, de créer quelques places de stationnement, ralentir les véhicules tout en ajoutant quelques postes paysagers.



Stationnement rue Durget



La rue Durget est une rue étroite dans laquelle les possibilités de stationnement sont rares. Les véhicules de collecte peuvent être empêchés si les riverains ne se montrent pas extrêmement vigilants les jours de collecte.

La commune a prévu de mettre en place une zone de stationnement interdit et un marquage des deux seules places possibles, à l'endroit où la rue est la plus large.

La présence d'un tas de bois entreposé depuis de nombreux mois le long de cette rue ne vient pas arranger la situation. Nous en profitons pour rappeler que l'entreposage de bois le long de la voirie communale est interdit. Il a été demandé il y a plusieurs mois au propriétaire d'ôter son tas de bois. Cette demande est restée sans suite. La commune va appliquer sa délibération du 04/11/2019

Aménagement rue du Paradis

Tout en haut de la rue du Paradis, avant et après le cimetière, là aussi les véhicules circulent souvent trop vite. Nous avons prévu de créer une courbe et un STOP pour les véhicules dans le sens Faverney-Fleurey. Le carrefour sera lui aussi aménagé pour rompre la ligne droite qui n'aide pas à ralentir.

Cimetière

Les allées du cimetière ont été recouvertes de schiste brûlé, un matériau naturel qui se compacte avec le temps, bloque la photosynthèse et devrait fortement limiter la pousse des mauvaises herbes.



Cérémonie du 11 novembre 2020

La cérémonie se déroulera à huis clos. Le maire, le président des anciens combattants et le chef de corps déposeront une gerbe au cimetière et au monument.

Notre première défense, c'est la vigilance et la prudence :

Dans cette période trouble de menaces et de risque d'attentat, par principe de précaution, l'église restera fermée en dehors des cérémonies.

Internet :

Si vous êtes confrontés à des contenus ou à des comportements illicites de type menace, incitation à la violence, apologie du terrorisme, corruption de mineurs, etc :

Le premier réflexe est : www.internet-signalement.gouv.fr

Si vous êtes victime de piratage, que vous identifiez des faux sites de vente, qu'on vous demande une rançon pour décrypter votre ordinateur, que vous êtes victime de chantage ou de tentative d'escroquerie :

Le premier réflexe est : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Vergers :

Ce projet de verger est finalisé. Un dossier complet a été envoyé à la Région pour subventionnement. On espère avoir une réponse rapide, assortie d'une autorisation de commencer les travaux pour pouvoir planter les arbres fin novembre.

Voici la liste des arbres qui seront plantés, en « demi tige » :

Fourniture de pommiers 1/2 tige, taille 6/8

variétés retenues : belles filles de salins, Calville du roi (citron d'hiver), St Nicolas, Reinette de Savoie, Rambour d'hiver, winter banana, api étoilée, violette de Montbeliard

Fourniture de poiriers 1/2 tige, taille 6/8

Variétés retenues : Beurré d'apremont, Sucré vert, petit muscat rouge, Beurré hardy

Fourniture de Cerisiers 1/2 tige, taille 6/8

Variétés retenues : Géant d'edelfingen, cœur de pigeon, reine Hortense, tinette de Fougerolles, big. burlat, big. van

Fourniture de Pruniers 1/2 tige, taille 6/8

Variétés retenues: Damassin, Madeleine, Mirabelle de Nancy, Quetsche d'alsace, reine-claude dorée, Ste Catherine

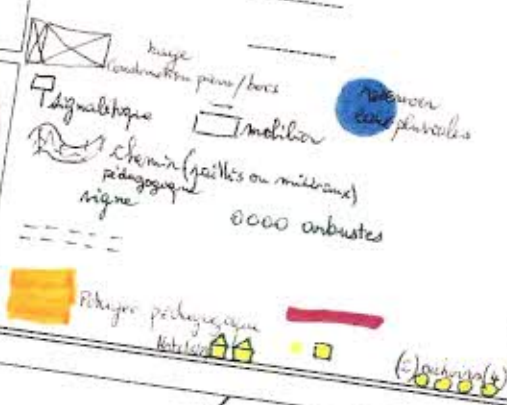


Fourniture de néfliers 1/2 tige, taille 6/8

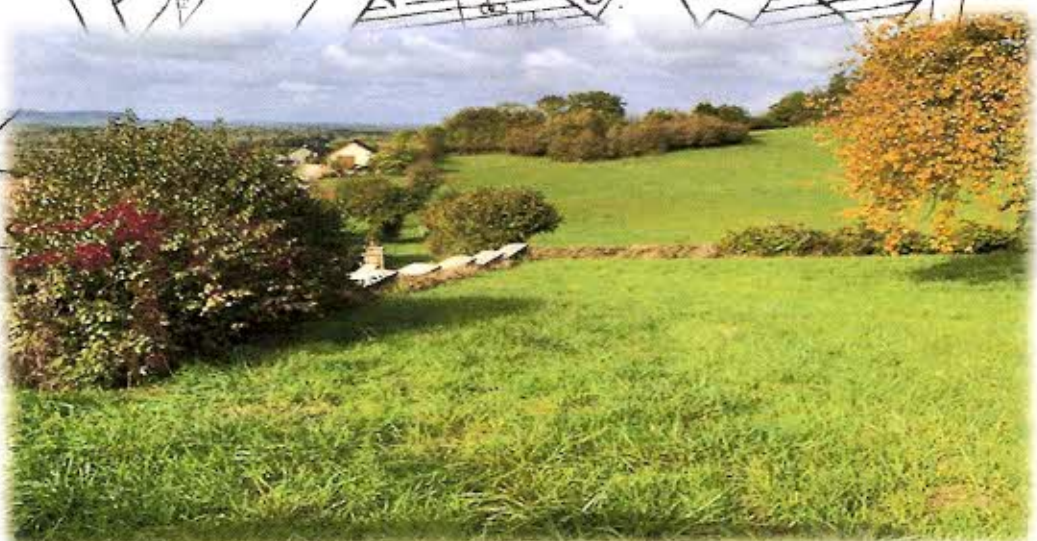
Variétés retenues nêfles a petits fruits sans pepin, Monstrueuse d'evreinoff

Haies mellifères: noisetier commun, pommier domestique (everest), robinier faux acacia, alisier, tilleul, sureau a grappes, cornouiller sanguin

VERGER



- Pom: pommier
- Poi: poirier
- Cer: Cerisier
- Pru: Prunier
- : l.



Voie verte

Une discussion est en cours sur le tracé de la future voie verte.

Il s'agit d'essayer d'interconnecter la voie européenne, dite « échappée bleue », avec la voie verte en projet sur trois communautés de communes.

L'échappée bleue voudrait suivre la Saône de Corre à Port sur Saône en passant par Conflandey, sur le halage, mais elle en est empêchée par de nombreuses associations d'environnement et par les services de l'état chargés d'étudier l'impact environnemental.

Cela nous arrange, parce que nous souhaiterions que cette voie passe plutôt de notre côté, de la gare de Port d'Atelier à la stèle, puis à la pointe de nos étangs pour rejoindre ensuite Conflandey en longeant la petite route.

Cet itinéraire rapproche les populations de Breurey, de Favorney et de Fleurey de la ville de Port sur Saône et devient ainsi autant utilitaire que touristique. Cet itinéraire a aussi l'avantage de ne pas avoir d'impact sur les espèces protégées.

Le débat est en cours...à suivre !

